

La mise en œuvre de la communication électronique des partis politiques français : le poids des pratiques politiques et organisationnelles

Article inédit. Mis en ligne le 29 octobre 2009.

Gersende Blanchard

Gersende Blanchard est maître de conférences à l'UFR Infocom de l'Université de Lille 3 et membre du Groupe d'Etudes et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication (GERIICO). L'article présenté ici a été en partie réécrit à partir de sa thèse, effectuée au sein du Gresec sous la direction d'Isabelle Pailliant, soutenue en novembre 2007 et classée en deuxième place par le jury du prix du CREIS 2009.

Plan

Les modes de fonctionnement pour la sélection des contenus à mettre en ligne : entre routine et informel

Les modes de collecte des informations mises en ligne : logique de "push" et logique de "pull"

Avec l'Internet, la possibilité d'une déconcentration de la mise en œuvre de la communication électronique du parti ?

Processus de validation des contenus mis en ligne

Conclusion

Références bibliographiques

INTRODUCTION

Les partis politiques français, depuis un peu plus d'une décennie pour les premiers d'entre eux, ont recours à l'outil Internet pour leur communication. La manière dont ils se sont saisis de cet outil et les usages qu'ils en font ont déjà donné lieu à un certain nombre de travaux (notamment Greffet, 2001 ; Sauger, 2002 ; Villalba, 2003). Le fait est, comme le soulignait Fabienne Greffet, que pour évaluer ces usages et les modes d'élaboration de la communication électronique partisane, il apparaît particulièrement intéressant d'effectuer un retour sur les acteurs et les pratiques (Greffet, 2001, p. 177). Ce que nous nous sommes efforcée de faire dans le cadre de notre recherche¹ pour laquelle nous nous sommes intéressée aux pratiques des différents acteurs impliqués dans l'élaboration et la gestion de la communication électronique de dix partis politiques français : l'UMP, le PS, le PRG, le FN, l'UDF, le PCF, Les Verts, CPNT, la LCR et LO. Nous avons ainsi cherché à identifier les tâches qui leur incombent, mais aussi les relations qu'entretiennent ces différents acteurs dans le cadre de la gestion du site web officiel "national" et permanent du parti. Dans cet article, nous proposons de rendre compte de ce travail, fondé à la fois sur l'analyse des sites web en question² et sur une enquête menée entre 2003 et 2005 au moyen d'entretiens

.....
¹ Blanchard, Gersende, *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ?*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication sous la direction d'Isabelle Pailliant, Université Grenoble 3, volumes principaux p. 449 ; volume des annexes p. 481 et cédérom, soutenue le 26 novembre 2007.

² Les sites web officiels nationaux et permanents des partis politiques sur lesquels portait notre étude sont ceux de:

- l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) : www.u-m-p.org
- Parti Socialiste (PS) : www.parti-socialiste.fr
- Parti Radical de Gauche (PRG) : www.planeteradicale.org
- Front National : www.frontnational.com
- Union pour la Démocratie Française (UDF) : www.udf.org
- Parti Communiste Français (PCF) : www.pcf.fr

semi-directifs auprès de ces acteurs : au total, quarante-huit entretiens semi-directifs ont été enregistrés et retranscrits dans leur intégralité et de manière littérale afin de ne pas trahir les propos des interviewés. Précisons d'ailleurs dès à présent que les extraits d'entretiens utilisés dans cet article se donnent donc à lire comme ils ont été enregistrés.

Du site web de type "vitrine" des débuts, les partis politiques français ont depuis évolué vers un outil de type gestion de contenu. Il n'est pas toujours évident d'identifier avec exactitude à quel moment s'est fait cette transformation pour l'ensemble des sites web des partis étudiés. Toutefois, à titre d'exemples, signalons que la version du site web du PS mise en ligne fin 2001 était en langage php, permettant la création de pages au contenu dynamique, qu'en avril 2003 Les Verts sont passés à une nouvelle génération de site web, un site dynamique développé sous un logiciel coopératif libre (SPIP), tandis que la nouvelle version du site web de l'UDF lancée la même année était également basée sur une application logicielle CMS.

Face à ce constat, nous avons cherché à savoir si, au-delà de l'évolution technique que cela induisait, le passage à une "génération" de site dynamique était accompagné d'évolutions au niveau de la gestion du site web du parti, et notamment pour ce qui concerne celle de son contenu. Comment est orchestré le travail de compilation des contenus sur le site ? Dans quelles mesures l'usage de l'Internet permet-il une gestion déconcentrée de la communication électronique du parti ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour perpétuer l'impératif de validation des contenus qui sont mis en ligne ? Ainsi, les principales questions posées avaient trait d'une part, à l'articulation (Poupard, 2005) entre les différents "services" au sein des partis politiques, et d'autre part, à la validation politique qui prévaut traditionnellement à toute publicisation de prise de parole politique officielle.

Etudier les pratiques d'élaboration et de compilation des contenus mis en ligne sur les sites web officiels des partis nous a permis de saisir les difficultés relatives à la circulation de l'information au sein des partis politiques. Nous pouvons dire que la mise en ligne du parti est confrontée à des problématiques similaires à celles qui se posent à l'État et ses administrations, notamment celle de la gestion de la déconcentration de l'information (sur le développement de l'administration en ligne : cf. Maisl, Herbert, Du Marais, Bertrand, 2004). Comme nous allons pouvoir le montrer, la compilation de contenus sur le site web du parti nécessite la participation, à des degrés différents, d'une multitude d'acteurs qu'il ne semble pas toujours aisé de mobiliser et de coordonner.

LES MODES DE FONCTIONNEMENT POUR LA SELECTION DES CONTENUS A METTRE EN LIGNE : ENTRE ROUTINE ET INFORMEL

Dans le cadre de notre recherche, nous avons constaté qu'une certaine hétérogénéité présidait au mode de fonctionnement tel qu'il était décrit par les interviewés pour ce qui concernait l'activité de la définition des contenus à mettre en ligne, et donc pour l'actualisation du site web du parti. Deux exemples opposés d'explications données à propos du mode de fonctionnement permettent de rendre compte de la différence des façons de faire entre les partis politiques étudiés. Tout d'abord, celui de l'UMP, où il y a :

[suite de la note]

- Les Verts : www.les-verts.org
- CPNT (Chasse Pêche Nature Traditions) : www.cpnt.asso.fr
- Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) : www.lcr-rouge.org
- Lutte Ouvrière (LO) : www.lutte-ouvriere.org

« une réunion qui est tout de même très informelle. Elle se passe tous les matins, c'est une réunion qui se fait entre moi et la personne qui est chargée de la gestion éditoriale, et il y a des demandes parfois spontanées qui viennent de la direction de la communication : attention tel sujet je veux qu'on le mette en Une, puisqu'ils estiment qu'il y a une urgence ou une importance particulière. Mais sinon, de façon plus routinière c'est donc moi, responsable des nouvelles technologies, et la personne qui a la charge des contenus, on voit, [on] traverse la presse rapidement, on voit quels sont les sujets du jour, on prend les décisions et on les fait valider après » (Entretien, responsable du service nouvelles technologies de l'UMP, 06.01.04).

Un tel mode de fonctionnement témoignait d'une certaine routinisation des pratiques de la sélection des contenus à mettre en ligne sur le site web de l'UMP, et au-delà d'une certaine rationalisation de l'activité d'actualisation de son contenu qui apparaissait régie en fonction de deux principes : d'une part, à partir de l'agenda du parti, d'autre part, à partir de l'agenda des médias traditionnels d'information de presse, sur lesquels se fondaient les professionnels de la communication de l'UMP pour choisir quels sujets aborder et mettre en avant sur le site. La dépendance des partis politiques vis-à-vis des médias, telle que nous avons d'ailleurs pu l'observer à partir de l'analyse du contenu de la majorité des sites (UMP, PS, PRG, FN, UDF, Les Verts, LCR) sur lesquels sont repris des contenus originellement produits et diffusés par les médias généralistes, se retrouvait donc au niveau des pratiques des acteurs qui avaient en charge la gestion de l'alimentation du site :

« on orchestre, si vous voulez, la page d'accueil en fonction des priorités de l'actualité politique et en fonction également, bien sûr, des prises de parole des uns et des autres. Voilà, et on travaille sur la base de la presse nationale, des dépêches AFP, des arguments des uns et des autres » (Entretien, responsable éditoriale du site web de l'UMP, 06.01.04).

L'autre facteur considéré comme important recouvrait donc la réactivité à avoir par rapport à l'actualité politique, qui devait être traduite sur le site web du parti : réactivité que nous avons pu mesurer avec l'observation du site web de l'UMP dont la fréquence d'actualisation était de l'ordre de plusieurs fois par jour. D'ailleurs, cette capacité à pouvoir réagir rapidement et de "manière continue", que permet la technique de l'Internet, était présentée par les interviewés des différents partis étudiés comme un avantage par rapport aux médias traditionnels de presse écrite, ou plus généralement par rapport aux supports écrits.

Mis à part l'UMP, dans les partis étudiés, le fonctionnement concernant l'activité de définition des contenus à mettre en ligne sur le site, s'il impliquait une certaine routinisation des pratiques, se montrait moins rationalisé. Pour illustrer cela, nous pouvons prendre l'exemple de la LCR, où la validation comme la décision, vis-à-vis de la sélection et de la mise en avant de « telle et telle initiative » sur le site, étaient gérées de manière moins systématique et finalement très informelle :

« Disons que moi je récupère tout ce qui se fait sur papier. Pour tout ce qui est communiqué de presse, je suis en relation avec le camarade qui s'occupe des relations presse, c'est lui qui m'envoie les communiqués. S'il y a besoin, je vais voir les membres du bureau politique pour dire qu'il y a telle et telle initiative, telle manifestation qui est prévue, est-ce que je le mets sur le site et à quel endroit je le mets sur le site ? Est-ce que c'est plus avantageux de le mettre en menu défilant en bas ou dans l'agenda ? Par contre, tout ce qui est récupération de textes de brochures, du journal [de la LCR], je vois cela avec les personnes qui sont à la

photocomposition. À partir du moment où ils ont maqueté pour la sortie papier, une fois qu'ils ont fini, ils m'envoient les textes. Je récupère les formats Quark Xpress et puis je m'occupe ensuite de les transformer pour Internet » (Entretien, webmestre du site web de la LCR, 11.12.03).

La reproduction, sur le site web de la LCR, de documents internes existants, réduisait donc la part du travail de sélection des contenus à mettre en ligne et celle de la place de leur affectation sur le site : celle-ci correspondant à la rubrique ou sous-rubrique attribuée dans l'architecture du site et conjointement à un espace spécifiquement prévu, pour ce qui concerne le signalement sur la page d'accueil des ajouts effectués sur le site. La reproduction entraînait, en fin de compte, des habitudes au niveau de l'activité de mise à jour du site web du parti. Ces habitudes se révélaient alors étroitement liées à celles de l'activité de production des documents internes du parti. Tandis que de manière différente, l'activité de mise à jour concernant les contenus qui n'étaient pas produits en interne par la LCR, comme les articles des journaux de presse en ligne, était présentée comme un travail moins routinisé et moins méthodique :

« il [la personne en charge de la revue de presse] m'indique les références [des articles] et on essaie de récupérer via Internet tout ce qui est produit. Sachant qu'on pourrait en mettre plus, mais comme il y a plein de journaux [pour lesquels] si on a passé le jour de la parution, le temps qu'on ait l'information, on n'arrive pas à avoir les articles. C'est un peu fastidieux de tout mettre à jour. Donc quand on sait qu'il y a eu telle ou telle chose qui est parue, on essaie de récupérer les informations et que cela passe vite » (Entretien, webmestre du site web de la LCR, 11.12.03).

Notre recherche permet de montrer que le principe de rassemblement, sur le site web, des documents et des informations du et sur le parti ou ses représentants, se révèle donc difficile au regard de l'éclatement des lieux de production et de gestion de l'information partisane. Et cette difficulté se retrouve d'ailleurs au niveau de la collecte des informations mises en ligne sur le site, comme nous avons pu l'observer et proposons de l'exposer à présent.

LES MODES DE COLLECTE DES INFORMATIONS MISES EN LIGNE : LOGIQUE DE « PUSH » ET LOGIQUE DE « PULL »

Même si cela ne concernait pas l'ensemble des sites web étudiés, en définitive notre recherche a permis de différencier deux grands types de contenus présents sur les sites des partis :

- la reproduction telle quelle ou adaptée pour une publication pour le web, de documents, textes, discours, etc. existants, et dont le parti ou l'un de ses représentants est le producteur et le diffuseur initial ;
- des contenus spécifiquement produits pour une diffusion sur le site web du parti, ou initialement produits et diffusés par une autre source que le parti, comme les tribunes, articles et interviews réalisés par et pour les entreprises médiatiques traditionnelles³.

.....

³ Les internautes, par l'intermédiaire de dispositifs tels que les forums de discussion, par exemple, constituent une autre source de contenu extérieure au parti qui pouvait être publicisé sur le site. Nous ne reviendrons pas,

Nous avons donc cherché à savoir quels étaient les modes de collecte des informations en lice au sein des partis politiques pour procéder à la mise en ligne de ces deux types de contenus. Ceci nous a conduites à distinguer deux modes de collecte d'informations, régis selon deux logiques différentes, que nous avons proposés de qualifier de logique de "push" et de logique de "pull".

Au mode de collecte des informations fondé sur une logique de "push", correspondent les situations pour lesquelles différents acteurs du parti (services ou responsables de service, ou encore militants) font parvenir les documents destinés à la mise en ligne sur le site web du parti, à la personne ou au service chargé(e) de la gestion de l'alimentation du site. Il peut également s'agir de situations où les responsables politiques sollicitent eux-mêmes le webmestre pour lui demander la mise en ligne de telles ou telles productions. A la logique de "push", se rapportent aussi les situations où des personnes, au sein des différents services du parti, procèdent elles-mêmes à la mise en ligne de contenus, comme cela pouvait être le cas selon les sites web étudiés tel que nous l'exposerons plus bas.

Ainsi, selon cette logique de mode de collecte, les informations sont, soit directement mises en ligne, soit "poussées" vers la personne ou le service qui a en charge la gestion de l'alimentation du site et qui joue donc le rôle d'intermédiaire dans le processus de diffusion électronique de l'information partisane. Ceci est surtout valable pour les contenus reproduisant des documents produits au sein du parti, comme cela était par exemple le cas, d'après le webmestre de la LCR, pour « les feuilles de branches, c'est dans tel ou tel secteur, éducation, énergie... différents secteurs où les militants de la LCR interviennent, et donc ils produisent des documents qu'ils m'envoient et que je mets en ligne, au format pdf ou au format qu'ils souhaitent. Pareil pour les lettres des commissions nationales, des commissions nationales écologie, secrétariat femme... différents secrétariats et différentes commissions » (Entretien, webmestre du site web de la LCR, 11.12.03). Mais c'est également valable pour les interviews des responsables politiques parues dans les médias traditionnels, comme le laissent entendre les propos du webmestre des Verts, lorsqu'il expliquait par exemple que « c'est à la demande (...) la personne qui s'est exprimée qui me demande, l'attachée de presse qui me conseille » (Entretien, webmestre du site web des Verts, 14.03.05).

À l'opposé, par mode de collecte des informations selon la logique de "pull", nous entendons les cas où la personne ou le service qui a en charge la gestion de l'alimentation du site du parti, démarchent eux-mêmes d'autres services ou des responsables politiques, etc., pour récupérer les documents et les informations qu'elle ou il souhaite faire figurer sur le site. En effet, le fait que les services n'aient pas forcément l'habitude d'envoyer ce qu'ils pouvaient produire au personnel en charge de la gestion du site, ou même de lui signaler les prises de paroles effectuées par les responsables politiques, témoigne des difficultés des partis à faire circuler leurs propres informations en interne. Ainsi au PS, l'un des assistants Internet était alors chargé d'aller récupérer auprès des services du parti, les textes qui avaient été annoncés et présentés lors des réunions du bureau ou du secrétariat national :

« Le seul secteur qui nous donne régulièrement ses productions c'est le secteur international, les communiqués du secteur international et puis aussi les textes un peu de fond, les courriers, quand François Hollande écrit à des (inaudible)

[suite de la note]

dans cet article, sur les modalités de gestion en lice vis-à-vis de ce type de contenu, celles-ci ayant notamment fait l'objet d'une communication consultable sur le site de la présente revue (Blanchard, 2006).

iraniens, des choses de ce genre là. Mais dans beaucoup de cas on doit faire la démarche parce que comme il n'y a pas de comité de rédaction et puis que les choses sont assez cloisonnées, je veux dire par là que le Parti Socialiste c'est comme une grosse administration, donc la circulation de l'information n'est pas toujours fluide. (...) donc il faut systématiquement aller à la pêche aux informations, les récupérer pour les mettre en ligne » (Entretien, assistant Internet du PS, 25.03.05)

Les difficultés à obtenir des documents ou des prises de paroles officielles, pour le site web du parti, sont également apparues comme l'une des raisons qui conduisait soit à produire du contenu sous forme d'articles ou d'interviews, par les personnels qui avaient en charge la gestion du site, soit à solliciter des responsables politiques pour qu'ils produisent un texte spécifiquement pour le site web du parti :

« Il y a des sujets sur lesquels pour tout un ensemble de raisons on a plus de facilité à avoir des papiers officiels. Pourquoi ? D'abord parce qu'il y a des gens à qui vous demandez leurs textes, les papiers, etc. ...et ils comprennent. Je vous cite Alain Vidalie, parce qu'en ce moment c'est lui, c'est un spécialiste de droit du travail et parce que là nous sommes sur des textes, une actualité sociale. Alain, il est parfait. Tartempion, Trucmuche, sur un autre sujet, [l'assistant Internet] pourra demander dix fois, cinquante fois, il n'aura rien. A ce moment là, si vous voulez, [il] fera un papier qui reprendra un certain nombre de choses mais qui sera un papier qui ne sera pas signé » (Entretien, responsable national à la communication du PS, 07.01.04) ;

« nous passons nous-mêmes des commandes directement aux responsables politiques en leur disant ben voilà tel jour on va faire tel dossier, est-ce que tu pourrais nous faire un article sur, est-ce que tu pourrais nous faire une réaction etc.» (Entretien, webmestre du site web du PS, 16.03.05).

Ces exemples de « commande » effectuées auprès des responsables politiques, ou de productions spécifiques pour le site web du parti, impliquaient une démarche active de la part des personnels en charge de la gestion du site web du parti dans la collecte de l'information, que nous considérons donc comme relevant de la logique de "pull".

Enfin, nous avons relevé d'autres situations et d'autres types de contenus pour lesquels ceux qui avaient en charge la gestion du site web du parti devaient recueillir eux-mêmes l'information et effectuer un travail de veille en vue de son intégration – parfois après retraitement - sur le site. Il s'agissait pour la majeure partie d'informations produites à l'extérieur de l'appareil partisan :

« en général, on récupère très souvent des documents qui sont dans la presse, des tribunes, des interviews. On fait des dossiers qui correspondent à l'actualité politique et économique de la semaine, en règle générale. On décrypte les points presse » (Entretien, responsable éditoriale du site web de l'UMP, 06.01.04) ;

« j'ai créé la rubrique des propositions de lois que je mets à jour : grosso modo, c'est déposé – enfin elles sont publiées tous les quinze jours – donc tous les quinze jours, une fois par mois, je regarde le site de l'Assemblée pour voir où en est le dépôt des propositions de lois de nos députés » (Entretien, webmestre du site web de l'UDF, 05.01.04).

Par conséquent, le travail de collecte des informations pour le site web du parti peut se révéler comme une activité demandant beaucoup de temps. Même si l'ensemble des acteurs interviewés considérait comme important de produire du contenu rédactionnel

propre au site web du parti, les moyens humains nécessaires étaient avancés comme une limite à une telle pratique.

AVEC L'INTERNET, LA POSSIBILITE D'UNE DECONCENTRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMMUNICATION ELECTRONIQUE DU PARTI ?

Au moment de notre étude, les sites web des partis permettaient techniquement une gestion décentralisée de leur contenu, c'est-à-dire donnant la possibilité à différents acteurs de mettre directement en ligne du contenu. Or, dans la pratique, cela ne se révélait pas toujours le cas. D'un parti à l'autre, nous avons pu observer certaines divergences par rapport à cette possibilité technique de déconcentration de la mise en ligne et donc de la mise en œuvre de la communication électronique du parti.

Le fait que les contenus mis en ligne sur le site web du parti soient finalement produits par de multiples acteurs n'impliquait pas pour autant une déconcentration de la gestion du contenu du site web. En effet, dans certains partis (CPNT, FN) la personne qui le plus souvent assurait la fonction de webmestre se trouvait être celle vers qui convergeait sans exception l'ensemble des contenus à mettre en ligne sur le site. C'est donc elle qui assumait l'activité de mise en ligne de l'ensemble des contenus du site web, qui se révélait alors géré de manière centralisée.

En revanche, dans d'autres partis, certains espaces (rubriques) du site web pouvaient être alimentés de manière directe par d'autres personnes que celles qui étaient spécifiquement chargées de sa gestion. L'alimentation du site web de LO, par exemple, n'était pas le seul fait de la personne qui se présentait comme son webmestre et créateur, mais était assurée par différents,

« camarades [qui] ont accès à un mot de passe. À partir d'une adresse, il faut entrer l'adresse, à partir de là, ils ont accès à un programme qui en fonction de leur mot de passe leur donne accès à la mise à jour en fonction de leur droit d'accès, de leurs tâches...il faut juste préparer le droit d'accès à l'avance (...) il n'y a pas que le siège, il y a différents locaux (...) ...cela peut être à partir du domicile. Quand Arlette se déplace, elle se déplace avec une équipe, mais cela peut être variable, ce n'est pas toujours les mêmes. L'équipe est chargée des communiqués, cela dépend, et on peut le faire à partir de n'importe où, avec un portable à partir de n'importe quel accès Internet » (Entretien, webmestre du site web de LO, 19.12.03).

Pour d'autres sites web, seulement certains types d'acteurs se saisissaient de la possibilité qui leur était donnée de mettre en ligne leurs propres contenus et/ou informations les concernant, et la mise en ligne de la majeure partie du contenu du site web restait sous la responsabilité de la personne qui assurait la fonction de webmestre ou, pour ce qui est du PS, de ses assistants :

« on a développé un petit outil pour que les commissions nationales puissent elles-mêmes mettre des choses sur Internet. Donc moi, mon rôle, il est plus après par rapport à cela d'aider les utilisateurs à mettre leurs documents, de veiller à ce que ce soit à peu près cohérent en terme documentaire, et puis voilà. Donc il y a un certain nombre de gens ici qui publient eux-mêmes, sans passer par moi » (Entretien, webmestre du site web du PCF, 09.12.03) ;

« on a quelques, ce qu'on pourrait appeler référents à l'intérieur de la maison, qui mettent en ligne. Par exemple pour le service de presse, le service de presse est autonome. Mais c'est vrai qu'une grande grande partie de la réactualisation est faite par mon service » (Entretien, webmestre du site web du PS, 16.03.05).

« ... elle [l'attachée de presse] met les communiqués de presse. (...) il y a un porte-parole qui décide qu'il faut faire un communiqué de presse, il le fait ou il le fait faire et puis le donne à l'attachée de presse, et elle le diffuse à une liste de diffusion des communiqués de presse qui est ouverte et publique, ouverte à tous. Alors soit dans la foulée elle le colle aussi sur le site web, soit c'est moi qui m'aperçois qu'il y a un communiqué et je le colle dans le site web. Mais la plupart des fois c'est elle qui le fait directement. Donc euh effectivement un communiqué de presse quand les choses se passent bien, que tout le monde travaille, que tout va bien, il est partout en une demi-heure » (Entretien, webmestre du site web des Verts, 14.03.05).

Par conséquent, si le partage de la mise en ligne des contenus du site web des partis était considéré par les interviewés comme un avantage (en terme de temps et d'efficacité), cette pratique n'apparaissait pas toujours systématisée et ne concernait le plus souvent qu'un nombre infime de personnes, en dehors de la personne ou l'équipe dédiée à la gestion du site web du parti. Ceci tend donc à montrer qu'au moment de notre étude, la communication des informations par l'intermédiaire du site web ne constituait pas une pratique pour tous, dans les partis. La nécessité de former les personnes et donc la difficulté à trouver des personnes compétentes, ont notamment été invoquées par certains interviewés pour expliquer la faible ou la non utilisation des dispositifs créés pour la gestion directe de l'alimentation par différents acteurs, autres que les personnels affectés à la gestion du site. En outre, la question de la disponibilité des personnels, mais aussi de la reconnaissance du travail fourni pour participer à l'alimentation du site web, sont deux autres aspects qui ont pu être avancés pour expliquer la difficile mobilisation des différents personnels du parti vis-à-vis de la communication par l'Internet :

« [il s'agit plus d'] un problème de gestion des ressources humaines, c'est que les gens ne sont pas jugés sur, enfin ils sont jugés sur ce qu'ils produisent en papier, ils sont jugés sur les réunions qu'ils conduisent ou auxquelles ils participent etc. En revanche, le domaine totalement invisible du Net, qui est un domaine où personne ne les juge, où personne ne va aller les sanctionner parce que la partie du site dont ils ont la charge n'est pas mis à jour en temps et en heure. (...) il n'y a pas d'évaluation du travail des uns et des autres sur la partie Internet. Et ça je pense que ça nuit en partie à cette forme de gestion collaborative » (Entretien, directeur adjoint du cabinet du premier secrétaire du PS, 01.09.05).

Enfin, il est un autre aspect qui peut expliquer le fait que les partis rencontrent des difficultés à évoluer vers une gestion déconcentrée de la communication électronique partisane : celui de l'exigence de la validation politique et de la lourdeur dans le processus qu'elle implique.

PROCESSUS DE VALIDATION DES CONTENUS MIS EN LIGNE

Selon les partis, mais aussi selon les contenus, les modalités et le processus de validation divergent. La validation, pour la mise en ligne de documents existants, se pose de manière moindre dans la mesure où ceux-ci ont déjà fait l'objet d'une validation politique. Ce qui justifie d'ailleurs parfois le fait que ces textes soient repris tels quels, sans aucune modification, comme l'illustre ce commentaire émis par l'assistant Internet du PS à propos des comptes rendus des instances du parti :

« quand ce sont des textes qui ont été validés, il n'y a pas de réécriture, bien évidemment, puisque là ils sont validés tels quels par le Bureau National, donc là on les passe en l'état » (Entretien, assistant Internet du PS, 16.03.05).

La "seule" question qui se pose dans ces cas, et qui peut nécessiter le recours à une validation politique, concerne la décision de rendre public, sur le site Internet du parti, des documents produits en interne et parfois initialement conçus pour une diffusion interne.

L'analyse des déclarations sur le processus de validation indique également que celle-ci n'était pas considérée avec la même importance selon les partis étudiés, et renseignent sur les responsabilités des différents personnels en fonction de leur statut, comme sur les relations entretenues entre les différents types de personnels, politiques ou non. En effet, pour la plupart de ces partis (PS, Les Verts, PCF, PRG) une distinction doit être opérée entre les personnels politiques, désignés pour superviser la communication du parti, et les personnels administratifs, des employés recrutés qui ont pour rôle de la mettre en œuvre. Même si, comme notre enquête a permis de le constater, la distinction entre les tâches effectuées par ces différents types de personnels, par rapport à ce que présuppose leur statut, n'est pas toujours claire lorsqu'il est question de la gestion de la communication électronique partisane : la division entre le travail politique et celui lié à la gestion de l'outil technique qui permet sa communication est apparue relativement floue. Des employés administratifs intervenaient parfois directement dans les choix des contenus mis en ligne sur le site web tandis que, plus rarement, le personnel politique pouvait quant à lui, être amené à assurer des tâches techniques comme la mise en ligne d'informations - y compris celles dont il n'était pas l'auteur - ou même intervenir dans la gestion de dispositifs d'interaction tels que le forum de discussion, comme cela a pu nous l'être confié.

La validation politique peut donc être directement opérée par un membre politique dans les cas où celui-ci intervient dans l'activité de mise en ligne. C'est d'ailleurs par rapport à cette exigence de validation politique que la secrétaire générale du PRG justifiait l'intérêt de la mise en ligne directe par ses propres soins :

« Moi tous les jours j'y suis [sur le site] pour enrichir, soit de documents, je rajoute des choses parce que comme ce sont des choses qui doivent être avisés politiquement, donc comme moi je sais utiliser tout cela, je le fais directement. (...) comme c'est moi qui fais la validation politique et bien immédiatement je crée l'application technique. Je ne vais pas aller demander à une secrétaire ou à quelqu'un, je gagne du temps » (Entretien, secrétaire générale du PRG, 08.01.04)

Lorsque la mise en ligne était effectuée par le personnel administratif, notamment par le webmestre ou par les assistants Internet (FN, PS), l'ensemble des contenus, récupérés ou spécifiquement élaborés pour le site, était soumis à validation avant leur mise en ligne par un responsable politique. Mais cela pouvait aussi, selon les partis, être délégué à la direction de la communication (CPNT, UMP, PCF), comme l'illustre les propos du webmestre de CPNT :

« pour le site Internet, on a des correspondants, des collaborateurs européens, qui travaillent à Bruxelles ou à Strasbourg. Donc c'est pour tout ce qui concerne, tout ce qui est politique européenne. Ensuite on a un consultant particulier pour Natura 2000 (...) il nous fournit des informations ou des documents complets que je mets en ligne. Et puis le reste du temps [le collaborateur du président de CPNT et directeur de la communication du parti] collationne tous ces éléments, Natura 2000 ou Europe, si cela ne passe pas directement chez moi, c'est lui qui les collationne et qui me met le feu vert pour que je puisse le publier » (Entretien, webmestre du site web de CPNT, 12.01.04).

Cependant, la validation n'est pas toujours présentée comme systématique avant toute mise en ligne. En effet, elle pouvait être effectuée de manière plus fluctuante ou même *a posteriori*, par la direction politique du parti qui éventuellement demande correction par la

suite. Ceci laissait alors une plus grande autonomie aux personnes qui avaient en charge la gestion du site. Toutefois, il est à noter que l'appartenance militante au parti a explicitement été présentée comme une justification d'un fonctionnement avec validation *a posteriori* par deux des interviewés :

« Et bien une fois que les tâches ont été décidées...vous savez, on est un parti assez discipliné...ce qui permet un contrôle a posteriori. Pour l'anecdote, une fois un camarade s'est trompé. Il avait mis en ligne une ancienne version de meeting. Quelques jours après, on avait une réunion de la direction. On nous a tout de suite mis au courant. Comme un signal d'alarme, et on a rectifié. (...) On est une organisation homogène. On a des idées précises. Vous savez n'importe qui n'entre pas à la LO. L'adhésion par exemple, il faut avoir une certaine expérience de lecture... Donc les réactions sont a posteriori, et pas besoin de demander à Paris avant de mettre quelque chose en ligne » (Entretien, webmestre du site web de LO, 19.12.03) ;

« Déjà, pour être permanent à la LCR, il faut être militant à la LCR. Donc je sais qu'il y a des choses qu'il faut que je mette en ligne (...) je mets les rendez-vous sans avoir besoin d'aller demander l'avis de quelqu'un parce que je sais que cela ne posera pas de problème (...) après je vais voir les gens de la direction pour leur dire que j'ai mis tel site [en lien] pour voir si cela pose un problème. Mais généralement il y a un contrôle a posteriori. Parfois dans le menu déroulant s'il n'y a pas de manifestation, s'il n'y a rien, c'est moi qui décide de mettre un slogan qui correspond soit à des campagnes qu'on a eues, soit des campagnes qui vont venir. Si le slogan ne va pas, cinq minutes après, quelqu'un vient me voir pour me dire qu'il faut que je mette autre chose ou que je le mette différemment » (Entretien, webmestre du site web de la LCR, 11.12.03).

La prise en charge de tâches qui relèvent de l'activité politique par des personnels non politiques, qui ne jouissent d'une légitimité ni électorale, ni par délégation selon les procédés de désignation de l'appareil partisan, tend cependant à être dissimulée sur le site web du parti. L'exemple le plus représentatif de cette tendance se trouve dans l'absence déclarée volontaire de la signature des personnels administratifs du parti des textes qu'ils écrivent pour le site web :

« il [le texte] ne sera pas signé si vous voulez. Donc, parce que les permanents du parti n'apparaissent pas sur l'extérieur. (...) dans L'Hebdo c'est différent, ce sont des journalistes. Les journalistes, ils signent. Les assistants [Internet] ne signent pas. Quand un assistant fait un papier pour L'Hebdo, où quand il fait un papier j'allais dire pour une convention ou quoique ce soit, il ne signe pas. Ils sont des administratifs » (Entretien, responsable nationale à la communication du PS, 07.01.04) ;

« je n'ai pas à signer, si on me fait état de quelque chose, à la limite je le fais relire et je dis que c'est les Verts qui l'ont écrit. (...) Il n'y a que les gens responsables politiques, comme Martine Billard ou Jean Desessard, effectivement à la limite eux sont signés en tant que tel quoi. Non moi je n'ai pas à signer » (Entretien, webmestre du site web des Verts, 14.03.05) ;

« sur un site d'un parti politique donc, les gens vont voir... ce qui les intéresse c'est ce que disent les politiques, ça leur est égal de savoir que des articles soient signés par des gens qui ne sont pas des politiques, ce qui est normal » (Entretien, responsable éditoriale du site web de l'UMP, 22.03.05).

Ceci montre donc que si un certain savoir-faire est reconnu à ces personnels, dont les productions étaient mises en ligne sur le site web officiel du parti, cette reconnaissance trouve ses limites dans l'absence à la fois d'une légitimité politique et d'une légitimité professionnelle par rapport à la nature de la tâche qu'ils assument : nous avons alors affaire à « des non-professionnels (en tous cas en fonction des critères classiques de légitimation » (Miège, 2007, p. 109). Bien qu'ils occupent une position au sein du parti, cela ne leur donne nullement droit à apparaître et à "parler" au nom de la personne morale partisane (Offerlé, 2002, p. 87), puisqu'ils ne sont pas aptes à en assumer la responsabilité. Comme l'explique Pierre Bourdieu, « la parole politique - c'est ce qui la définit en propre - engage totalement son auteur parce qu'elle constitue un engagement à faire qui n'est vraiment politique que s'il est le fait d'un agent ou d'un groupe d'agents responsables politiquement, c'est-à-dire en mesure d'engager un groupe et un groupe capable de l'accomplir » (Bourdieu, 1981, p. 13).

CONCLUSION

Cette recherche a permis de constater que le principe de rassemblement des informations du et sur le parti, qui présidait sur les sites web étudiés, se heurtait aux pratiques habituelles de gestion de la diffusion de l'information des partis - calquées sur des modes de fonctionnement liés à la structure organisationnelle pyramidale et à son système d'organisation bureaucratique - et favorisait l'émergence de nouveaux types d'intermédiaires, chargés d'assurer la jonction entre une multitude d'acteurs éclatés au sein du parti, mais également le plus souvent entre le politique et la technique.

À l'instar de Juliette Poupard, nous pouvons affirmer que la communication électronique des partis est « une activité située à la croisée des problématiques éditoriales, techniques et socio-organisationnelles » (Poupard, 2005, p. 75), ce qui peut notamment expliquer les diversités dans les modes d'organisation et de fonctionnement observés : d'un parti à l'autre, certaines disparités ont pu être remarquées dans les façons de faire et les ressources humaines impliquées. Les résultats de notre enquête confortent donc ceux de recherches empiriques menées sur d'autres types d'organisation et d'autres outils techniques : la technique elle-même ne détermine pas l'organisation du travail, même si la façon dont elle est utilisée peut être à l'origine de transformations (voir notamment Lépine, 2002 ; Flichy, 1995 ; Vaast, 2000). Au-delà de la technique, les pratiques politiques et les pratiques communicationnelles, les modes d'organisation, les spécificités du système partisan mais aussi le rôle assigné à l'outil technique sont autant de facteurs qui entrent en ligne de compte dans la manière dont les partis politiques s'approprient l'outil Internet. Autant de facteurs qu'il importe de prendre en compte pour être en mesure d'évaluer si les usages plus récents qui sont faits d'autres outils basés sur des techniques présentées comme permettant (toujours) plus de gestion collaborative ou de participation sont accompagnés par de telles évolutions au niveau des pratiques. En définitive, comme avait déjà pu le mettre en évidence Bruno Villalba, « pour un parti politique, se saisir de ces techniques [de l'Internet] implique un changement technique qu'il faut situer dans un système complexe de relations avec les autres types de savoirs (habitudes militantes, expertises professionnelles, insertion dans les règles de la compétition électorale...) » (Villalba, 2005, p. 41).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Blanchard, Gersende (2007), *La communication politique partisane sur Internet : des pratiques et des stratégies nouvelles ?*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction d'Isabelle Pailliant, GRESEC, Université Stendhal Grenoble 3, volumes principaux p. 449 ; volume des annexes p. 481 et cédérom, soutenue le 26 novembre 2007.

Blanchard, Gersende (2007), « L'usage de l'Internet au service de la communication du parti », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, article inédit faisant suite à une communication au 8^e colloque Brésil-France, à l'Institut de la Communication et des Médias, Université Grenoble3, les 29 et 30 septembre 2006, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2006-supplement/Blanchard/index.php.

Bourdieu, Pierre (1981), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36/37, p. 3-24.

Flichy, Patrice (1995), *L'innovation technique, Récents développements en sciences sociales, Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris : Éditions La Découverte (Collection : « Sciences et société »).

Greffet, Fabienne (2001), « Les partis politiques français sur le web » (p. 161-177), in Andolfatto, Dominique, Greffet, Fabienne, Olivier, Laurent (dir.), *Les partis politiques, Quelles perspectives ?*, Paris : L'Harmattan (Collection « Logiques Politiques »).

Lépine, Valérie (2002), « Une entreprise de sidérurgie aux prises avec le *groupware* : apports d'une étude empirique », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2002/Lepine/index.php.

Maisl, Herbert, Du Marais, Bertrand (coord.) (2004), « Administration électronique », *Revue française de l'administration publique*, n°110.

Miège, Bernard (2007), *La société conquise par la communication. Les Tic entre innovation technique et ancrage social. Tome 3*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (Collection « Communication, médias et sociétés »).

Offerlé, Michel (2002), *Les partis politiques*, Paris : PUF (Collection « Que sais-je? »).

Poupard, Juliette (2005), « Écrits d'écran : du mélange des genres », *Communications et langages*, n°144, p. 65-76.

Sauger, Nicolas (2002), « Les partis sur le Net : première approche des pratiques virtuelles des partis politiques français » (p. 179-195), in Serfaty, Viviane (dir.), *L'Internet en politique, des États-Unis à l'Europe*, Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg (Collection « Sociologie politique européenne »).

Vaast, Emmanuel (2000), « Intranet et aléas organisationnels », *Réseaux*, vol.18, n°104, p. 159-184.

Villalba, Bruno (2003), « Moving towards an evolution in political mediation? French political parties and the new ICTs » (p. 120-138), in Gibson, Rachel, Nixon, Paul, Ward, Stephen (dir.), *Political Parties and the Internet, net again?*, London : Routledge.

Villalba, Bruno (2005), « De de l'apprentissage à la professionnalisation des usages techniques: la politisation des TIC chez les Verts », *Terminal*, n°92, p. 41-53.